



Rapport semestriel 2024



**Innovative
Medicine
for everyone
everywhere**

TABLE DES MATIERES

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	14
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2024	40
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	45



1

Chapitre 1

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE NON DEFINI.	ERREUR ! SIGNET
1.1	Eléments financiers synthétiques	5
1.2	Faits marquants du 1^{er} semestre 2024	6
1.3	Résultats financiers	9
1.3.1	Produits opérationnels	9
1.3.2	Les charges opérationnelles	9
1.3.3	Eléments de bilan	10
1.4	Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice	11
1.5	Relations avec les parties liées	11

1 Rapport semestriel d'activité

1.1 Eléments financiers synthétiques

Le tableau ci-après résume les comptes semestriels consolidés condensés établis pour les périodes de 6 mois se terminant le 30 juin 2024 et le 30 juin 2023 :

<i>En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits opérationnels	1 445	3 901
Chiffre d'affaires	0	1 627
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	1 445	2 274
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	(9 430)	(10 961)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	(288)	(238)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(8 274)	(7 298)
Autres produits et charges opérationnels	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	(8 274)	(7 298)
Produits financiers	28	63
Charges financières	(700)	(2 155)
RESULTAT FINANCIER	(672)	(2 092)
RESULTAT AVANT IMPÔT	(8 945)	(9 389)
Charge d'impôt	0	(2)
RESULTAT NET	(8 945)	(9 392)
Résultat de base par action (€)	(0,6)	(1,0)
Résultat dilué par action (€)	(0,6)	(1,0)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(8 945)	(9 392)

Les résultats de la Société au 30 juin 2024 se caractérisent par les principaux éléments suivants :

- Adocia n'a pas reconnu de **chiffre d'affaires** sur le premier semestre 2024. En 2023, sur la même période, le chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros reflétait les revenus liés aux études de faisabilité sur AdOral® ainsi que les prestations fournies par Adocia dans le cadre de la collaboration signée avec Tonghua Dongbao pour la conduite de trois études cliniques en Europe sur le projet BioChaperone® Combo.
- **Des autres produits opérationnels courants** de 1,4 million d'euros en diminution de 0,8 million par rapport aux six premiers mois de 2023. Cette baisse s'explique par la baisse du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de 0,3 million d'euros en lien avec la baisse des dépenses éligibles ainsi que la comptabilisation en 2023 de l'abandon de créance de 0,5 million d'euros de Bpifrance sur le programme HinsBet initié en 2012 et abandonné.
- **Des charges opérationnelles** qui s'élèvent à 9,7 millions d'euros, en diminution de 1,5 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2023. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des dépenses externes de R&D liée à la fin des études précliniques et cliniques BioChaperone® Combo réalisées dans le cadre du contrat de collaboration avec THDB, la baisse des honoraires et une masse salariale réduite de 7%.

- **Des charges financières** de 0,7 million d'euros liées principalement aux charges calculées sur le contrat de location. La baisse de 1,5 million d'euros par rapport aux six premiers mois de 2023 s'explique par la diminution des dettes (dette senior et OCA) opérée sur le second semestre 2023.
 - **Une perte avant impôt** qui, compte tenu des éléments ci-dessus, s'élève à 8,9 millions d'euros en ligne avec celle constatée l'an dernier sur la même période (9,4 millions d'euros)
 - **Une position de trésorerie** de 10,3 millions d'euros au 30 juin 2024, comparée à 13,0 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette position inclut 2 millions d'euros reçus lors du placement privé en mars 2024, et 5,9 millions d'euros dans le cadre de l'utilisation du PACEO (via l'émission de 745 000 actions sur un maximum de 1,7 million d'actions prévues au contrat). La consommation de trésorerie liée aux activités pour les six premiers mois de l'année s'élève à 10,6 millions d'euros, similaire à celle de l'an dernier sur la même période et à périmètre comparable (en retraitant 2023 de l'encaissement lié au Crédit Impôt Recherche).
- La position de trésorerie au 30 juin 2024 de 10,3 millions d'euros permet de financer les activités de la Société jusqu'au troisième trimestre 2025, sans tenir compte des revenus éventuels générés par les partenariats existants ou futurs, mais en considérant l'utilisation de l'intégralité de la ligne de financement en fonds propres signée en mars 2024 avec Vester Finance sous la forme d'un PACEO¹.
- **Les dettes financières nettes** (hors impacts IFRS 16) s'élèvent à 5,7 millions d'euros à fin juin 2024 et restent stables par rapport au 31 décembre 2023. Elles sont constituées exclusivement de la dette sur les emprunts PGE (Prêt Garanti par l'Etat) dont les remboursements trimestriels ont repris en août 2024 à la suite du réaménagement des échéances.

1.2 Faits marquants du 1^{er} semestre 2024

Au cours du premier semestre 2024, les discussions avec Sanofi ont continué afin de structurer un accord concernant le M1Pram, une combinaison d'insuline prandiale et d'un analogue de l'amyline. Le programme de Phase 3 de BioChaperone[®] Lispro (insuline ultra-rapide) mené en Chine par le partenaire Tonghua Dongbao se poursuit et prévoit la dernière visite du dernier patient (LPLV) en décembre 2024. Adocia a par ailleurs récupéré l'intégralité des droits sur BioChaperone[®] Combo (combinaison d'insulines basale et prandiale), à la suite de la décision stratégique de Tonghua Dongbao de mettre fin à ce programme, après réévaluation de ses projets de R&D et en considérant les changements de l'environnement réglementaire et concurrentiel. Les équipes de R&D restent principalement dédiées à l'avancement de la technologie de rupture, AdoShell[®] Islets (thérapie cellulaire), et la préparation de son entrée en clinique.

M1PRAM

A la suite de l'accord d'exclusivité signé en juillet 2023 entre Sanofi et Adocia, les négociations se poursuivent afin de structurer un partenariat au niveau mondial. L'accord d'exclusivité est toujours en vigueur.

M1Pram est une association fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes.

La préparation du programme clinique de phase 2b aux Etats-Unis, prévoyant l'inclusion de 140 patients ayant un diabète de type 1 et un IMC > 30kg/m², poursuit son cours et les lots cliniques ont été fabriqués.

BIOCHAPERONE[®] LISPRO – partenariat avec Tonghua Dongbao

BioChaperone[®] Lispro, actuellement en phase 3, occupe une place importante dans le pipeline de Tonghua Dongbao. L'important programme clinique mené en Chine sur 1500 personnes atteintes de diabète de type 1 ou 2, suit son cours, avec la dernière visite du dernier patient (LPLV) qui est prévue pour le mois de décembre 2024. La réalisation de cette

¹ Calculs établis sur la base d'un cours théorique de 7€ appliqué à l'ensemble des actions restantes au PACEO (cf communiqué de presse du 24 juillet 2024).

étape déclencherait le processus de paiement des 10 millions de dollars prévu par l'accord de licence conclu entre la Société et Tonghua Dongbao. Cet accord prévoit également le versement de 20 millions de dollars supplémentaires conditionné par l'obtention de la première autorisation de mise sur le marché du BioChaperone® Lispro, ainsi que des redevances à deux chiffres sur les ventes.

ADOSHELL® ISLETS

La plateforme AdoShell®, biomatériau immunoprotecteur pour la thérapie cellulaire, suscite l'intérêt de potentiels partenaires pharmaceutiques avec lesquels des discussions se poursuivent.

Lors du second trimestre 2024, les équipes d'Adocia se sont rendues à plusieurs congrès internationaux afin de présenter nos derniers résultats : l'American Diabetes Association (ADA) à Orlando, et l'European Islet Study Group 2024 (EISG) à Helsinki, l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) à Madrid.

Adocia interagit avec les autorités réglementaires afin de préparer une première étude chez l'homme prévue pour 2025.

ADOGEL®

Conçu pour permettre la délivrance longue durée de peptides, AdoGel® est actuellement à l'étude sur le semaglutide (GLP-1). Les GLP-1, un marché ayant généré en 2023 plus de 37 milliards de dollars de chiffre d'affaires mondial², sont quasi exclusivement formulés pour des injections hebdomadaires. La technologie unique AdoGel® permettrait d'envisager des injections mensuelles, voire trimestrielles. Les résultats précliniques prometteurs obtenus ont été présentés aux congrès de l'American Diabetes Association (ADA) en juin, du Controlled Release Society (CRS) en juillet à Bologne, et à l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) en septembre à Madrid.

ADORAL®

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides, permettant de passer de formes injectables à des formes orales. Ce programme a également été mis en lumière au congrès de l'American Diabetes Association (ADA) avec des résultats précliniques obtenus sur le semaglutide (GLP-1). Le seul GLP-1 commercialisé sous forme orale à ce jour, Rybelsus®, a réalisé 2,7 milliards de dollars de vente dans le monde en 2023³. La délivrance orale est un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité.

La technologie AdOral® était à l'étude sur les peptides de deux partenaires pharmaceutiques. Les résultats encourageants obtenus permettent de faire progresser les discussions pour déterminer les prochaines étapes de ces collaborations.

Evènement post-période

BioChaperone® Combo

Le 10 juillet 2024, Tonghua Dongbao a annoncé⁴ sa décision de mettre fin au programme BioChaperone® Combo après avoir ré-évalué ses projets de R&D et en considérant les récents changements de l'environnement réglementaire et concurrentiel. Adocia reprend ainsi sans frais la pleine propriété des droits sur BioChaperone® Combo, qui avait démontré des résultats positifs lors de trois essais cliniques (CT046, CT047, CT048)⁵.

Le montant de 40 millions de dollars reçu par la Société à la signature de l'accord de licence le 26 avril 2018 est acquis et non-remboursable.

Gouvernance

Début juin, Adocia a annoncé la nomination de Mathieu-William Gilbert au poste de Directeur des Opérations. Mathieu-William occupait préalablement des positions de Vice-Présidence et de Direction Générale au sein du

² Source : Global Data, basé sur les ventes consolidées.

³ Source : Global Data, basé sur les ventes consolidées.

⁴ Communiqué, 10 juillet 2024, ADOCIA annonce que Tonghua Dongbao met fin à un des deux programmes en partenariat : BioChaperone® Combo

⁵ Communiqué de presse, 23 octobre 2023, ADOCIA et son partenaire Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de trois essais cliniques sur BioChaperone® Combo

laboratoire Novo Nordisk. Il vient renforcer l'équipe de direction d'Adocia dans le cadre du projet de transformation stratégique de la Société. Il supervise ainsi les opérations d'Adocia et contribue à accélérer son développement et sa croissance.

Le mandat de Claudia Mitchell, administratrice indépendante, a pris fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 13 juin 2024. De plus, Katherine Bowdish a démissionné de son mandat d'administratrice à compter du 16 septembre 2024. Le Conseil d'administration, réuni le 18 septembre 2024, a pris acte de la fin du mandat de Claudia Mitchell et de la démission de Katherine Bowdish. Il remercie chaleureusement Claudia Mitchell et Katherine Bowdish pour leur engagement et leurs contributions, notamment au sein des comités. En remplacement du mandat de Katherine Bowdish, le Conseil d'administration a coopté Valérie Moundjian en tant qu'administratrice, considérée comme indépendante, et l'a nommée membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération. Sa cooptation en tant qu'administratrice sera soumise à la ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Adocia.

Le Conseil d'administration est désormais composé de 6 membres, 4 hommes et 2 femmes. Parmi ces membres, 4 administrateurs sont indépendants.

1

1.3 Résultats financiers

1.3.1 Produits opérationnels

Le tableau suivant présente le détail des produits opérationnels pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Chiffre d'affaires (a)	0	1 627
Contrat de recherche et de collaboration	0	1 466
Revenus des licences	0	161
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	1 445	2 274
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	1 445	3 901

Les **produits opérationnels** sur les 6 premiers mois de l'année 2024 proviennent entièrement du Crédit Impôt Recherche en l'absence de chiffre d'affaires.

En 2023 sur la même période, le **chiffre d'affaires** de 1,6 million d'euros reflétait les revenus liés aux études de faisabilité sur AdOral® ainsi que les prestations fournies par Adocia dans le cadre de la collaboration signée avec Tonghua Dongbao pour la conduite de trois études cliniques en Europe sur le projet BioChaperone® Combo.

Les **autres produits opérationnels** sont en diminution de 0,8 million d'euros liée à la baisse du CIR en lien avec la réduction des dépenses éligibles ainsi qu'un abandon de créance de 0,5 million d'euros de Bpifrance sur le programme Hinsbet initié en 2021 et abandonné en 2023.

1.3.2 Les charges opérationnelles

Le tableau suivant présente le détail des charges opérationnelles par fonction pour chacune des périodes :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(7 072)	(8 565)
Frais généraux	(2 646)	(2 634)
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	(9 719)	(11 199)

Les **dépenses de recherche et développement** comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières.

Ces dépenses ont atteint 7,1 millions d'euros pour le premier semestre 2024, en baisse de 1,5 million d'euros par rapport au premier semestre 2023. Cette variation s'explique principalement par une diminution des dépenses externes de R&D liée à l'arrêt des activités sur les études précliniques et cliniques, notamment les études BioChaperone® Combo réalisées dans le cadre du contrat de collaboration avec THDB. Ces dépenses de recherche et développement représentent 73% des charges opérationnelles au 30 juin 2024 contre 76% au 30 juin 2023.

Les **frais administratifs et frais généraux** incluent les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société.

Ils se sont élevés à 2,6 millions d'euros au 30 juin 2024 stables par rapport au 30 juin 2023. Cette stabilité s'analyse par une légère hausse des frais de personnel alloués aux fonctions support compensée par une baisse des honoraires de 0,3 million d'euros.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles courantes par nature de dépenses, pour chacune des deux périodes :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Achats consommés	(437)	(412)
Charges de personnel	(4 262)	(4 709)
Paielements en actions	(152)	(54)
Charges externes	(4 459)	(5 689)
Impôts et taxes	(120)	(96)
Dotations aux amortissements et provisions	(288)	(238)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 719)	(11 199)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures s'élèvent à 0,4 M€ au 30 juin 2024 et sont stables par rapport à la même période l'année dernière.

Les charges de personnel enregistrent une diminution entre les deux périodes, passant de 4,7 millions d'euros sur la première moitié de l'année 2023 à 4,3 millions d'euros sur le premier semestre 2024 soit une baisse de 9%. Cette baisse est liée principalement à la réduction des effectifs moyens qui passent de 97 Equivalents Temps Plein (ETP) à fin juin 2023 à 76 ETP au 30 juin 2024, partiellement compensée par une augmentation générale des salaires de 4% sur 2024.

Le poste paiements en actions de 0,2 million d'euros au 30 juin 2024 intègre l'impact des plans mis en place les années précédentes ainsi que le nouveau plan général attribué à l'ensemble du personnel en juin 2024. En application de la norme IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société, hormis le forfait social si applicable.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 30 juin 2024, en baisse de 1,2 million d'euros par rapport à la même période en 2023. Cette diminution est principalement liée à la baisse des frais de recherche de 0,5 million d'euros en lien avec la fin des développements cliniques réalisés sur BC Combo dans le cadre de la collaboration avec THDB partiellement compensée par une augmentation des dépenses sur M1Pram ainsi qu'à une réduction des honoraires de 0,3 million d'euros.

Les impôts et taxes s'établissent à 0,1 million d'euros au 30 juin 2024, à un niveau stable comparé à l'an passé.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 0,3 million d'euros au 30 juin 2024 stables par rapport à la même période l'année dernière.

1.3.3 Eléments de bilan

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS	30/06/2024	31/12/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 331	12 961
Total actif	23 657	24 956
Capitaux propres	(7 702)	(6 914)
Dettes financières	13 265	13 089

La Société affiche une situation de trésorerie au 30 juin 2024 de 10,3 millions d'euros à comparer à 13,0 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Les capitaux propres consolidés passent de -6,9 millions d'euros au 1^{er} janvier 2024 à -7,7 millions d'euros à fin juin 2024. La diminution correspond essentiellement au résultat déficitaire du premier semestre 2024 partiellement compensé par l'augmentation de capital réalisée en mars 2024 ainsi que les exercices de BSA dans le cadre de la ligne de financement PACEO.

Les dettes financières à fin juin 2024 s'élèvent à 13,3 millions d'euros relativement stables par rapport au 31 décembre 2023. Elles sont constituées par la dette de PGE contractée auprès de la BPI, HSBC, BNP et LCL pour un montant total de 5,7 millions d'euros et de la dette locative comptabilisée conformément à IFRS 16 dans le cadre de l'opération de « sale and lease back » du bâtiment aillant eu lieu en 2022 (7,5 millions d'euros).

1

1.4 Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice

Les facteurs de risques affectant la Société ont été mis à jour dans le document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2023, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), le 29 avril 2024 (dans le paragraphe 1.4). Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel, disponible sur le site internet de la Société.

1.5 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en note 23 du chapitre 4.1.5.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2023.

2



Chapitre 2

2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	14
2.1	Comptes consolidés condensés	14
2.1.1	Bilan consolidé, IFRS	14
2.1.2	Compte de résultat consolidé IFRS	15
2.1.3	Variation des capitaux propres IFRS	16
2.1.4	Tableau de flux de trésorerie IFRS	17
2.1.5	Analyse détaillée du BFR	17
2.2	Evènements postérieurs au 30 juin 2024	18
2.3	Faits marquants	18
2.4	Méthodes et principes comptables	20
2.4.1	Base de préparation des états financiers	20
2.4.2	Méthodes comptables	21
2.4.3	Utilisation de jugements et d'estimations	22
2.4.4	Principes de consolidation	22
2.5	Notes aux états financiers consolidés semestriels	23

2 Etats financiers semestriels condensés

2.1 Comptes consolidés condensés

2.1.1 Bilan consolidé, IFRS

Actif IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Actif courant		18 798	20 212
Stocks		493	132
Clients et comptes rattachés		4	111
Autres actifs courants	3	7 970	7 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	10 331	12 961
Actif non courant		4 859	4 744
Autres immobilisations incorporelles		7	9
Terrains	1	0	0
Bâtiments et constructions	1	2 544	2 459
Matériel de Laboratoire	1	264	232
Autres immobilisations corporelles	1	498	477
Actifs financiers		1 546	1 568
TOTAL ACTIF		23 657	24 956

Passif et capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Passifs courants		20 506	19 808
Dettes financières - part courante	6	3 142	1 817
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8	2 891	3 974
Autres passifs courants	8	14 473	14 017
Passifs non courants		10 852	12 061
Dettes financières - part non courante	6	10 123	11 271
Provisions à long terme	7	729	790
Autres passifs non courants		0	0
Capitaux propres	5	(7 702)	(6 914)
Capital social		1 504	1 409
Prime d'émission		26 128	18 275
Réserve de conversion		23	10
Réserves - part du groupe		(26 411)	(5 445)
Résultat - part du groupe		(8 945)	(21 162)
Capitaux propres - part du Groupe		(7 702)	(6 914)
Intérêts minoritaires		0	0
TOTAL PASSIF		23 657	24 956

2

2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers d'euros	Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits opérationnels		1 445	3 901
Chiffre d'affaires	10	0	1 627
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	11	1 445	2 274
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	12-13	(9 430)	(10 961)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	14	(288)	(238)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(8 274)	(7 298)
Autres produits et charges opérationnels		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	9	(8 274)	(7 298)
Produits financiers		28	63
Charges financières		(700)	(2 155)
RESULTAT FINANCIER	15	(672)	(2 092)
RESULTAT AVANT IMPÔT		(8 945)	(9 389)
Charge d'impôt		0	(2)
RESULTAT NET		(8 945)	(9 392)
Résultat de base par action (€)	16	(0,6)	(1,0)
Résultat dilué par action (€)		(0,6)	(1,0)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(8 945)	(9 392)

Ecarts actuariels sur IFC		0
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	0	0
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	(8 945)	(9 392)

2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autres éléments du résultat global (OCI)	Résultat de la période	Total Capitaux Propres
SOLDE AU 31/12/2022	8 726 317	873	86 123	(94 086)	1 022	(6 901)	(12 970)
Résultat de l'exercice 2023						(21 162)	(21 162)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel				0	54		54
Résultat global de la période				0	54	(21 162)	(21 108)
Ecart de conversion				(17)			(17)
Affectation du résultat 2022				(6 901)		6 901	0
Augmentation de capital	1 101 320	110	4 890				5 000
Frais d'augmentation de capital							0
Conversion d'obligations en actions (OCA 1023 / OCA 1124 / OC 0725)	3 142 339	314	11 175	7 613			19 102
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	1 119 954	112,0	2 749	6			2 868
Paiement fondé sur des actions				99			99
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			67	45			113
Autres			(86 729)	86 729			0
Total des relations avec les actionnaires	5 363 613	536	(67 848)	87 575		6 901	27 164
SOLDE AU 31/12/2023	14 089 930	1 409	18 275	(6 513)	1 076	(21 162)	(6 914)
Résultat de l'exercice 2024						(8 945)	(8 945)
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel							0
Résultat global de la période					0	(8 945)	(8 945)
Ecart de conversion				13			13
Affectation du résultat 2023				(21 162)		21 162	0
Augmentation de capital	207 683	21	1 979				2 000
Frais d'augmentation de capital							0
PACEO	745 000	75	5 932				6 007
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	900	0,1	(0,1)	33			33
Paiement fondé sur des actions				141			141
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			(58)	21			(37)
Autres							0
Total des relations avec les actionnaires	953 583	95	7 853	(20 953)	0	21 162	8 157
SOLDE AU 30/06/2024	15 043 513	1 504	26 128	(27 466)	1 076	(8 945)	(7 702)

2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Résultat net	(8 945)	(9 392)
Dotations nettes aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	272	238
Plus ou moins-value de cession d'actifs immobilisés	0	0
Charges et produits calculés	246	3 206
Impôts versés	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(8 426)	(5 947)
Coût de l'endettement financier net	0	(2 071)
Variation des produits constatés d'avance	(0)	(554)
Variation du BFR	(1 854)	5 288
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	(10 281)	(3 285)
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(177)	(138)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0
Variation d'actifs financiers non courants	(15)	(17)
Cession d'actifs financiers non courants	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(193)	(155)
Augmentation de capital et exercice BSA ^(*)	8 055	0
Nouveaux emprunts et avances remboursables	0	0
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables (dont dettes de loyers)	(212)	(1 854)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	7 843	(1 854)
VARIATION DE LA TRESORIE NETTE	(2 630)	(5 294)
Trésorerie d'ouverture	12 961	17 422
Trésorerie de clôture	10 331	12 128

(*) dont 2 millions d'euros liés à l'augmentation de capital du 21 mars 2024 et 6 millions d'euros provenant de l'exercice de 745 000 BSA (44% de la ligne de financement PACEO mise en place avec Vester Finance en mars 2024)

2.1.5 Analyse détaillée du BFR

En milliers d'euros	Variation 2023 / 2024	Variation 2022 / 2023
Stock	(380)	16
Clients et comptes rattachés	107	139
Autres créances et avances	(1 078)	3 666
Charges constatées d'avance / autres créances	124	505
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 083)	136
Autres dettes	457	826
VARIATION DU BFR	(1 854)	5 288

Composantes de la trésorerie nette consolidée analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Dépôt à terme < 3 mois	0	4 020
Disponibilités	10 331	8 942
TRESORERIE NETTE	10 331	12 961

2.2 Evènements postérieurs au 30 juin 2024

Arrêt du programme BioChaperone® Combo

Le 10 juillet 2024, Tonghua Dongbao a annoncé sa décision de mettre fin au programme BioChaperone® Combo après avoir ré-évalué ses projets de R&D et en considérant les récents changements de l'environnement réglementaire et concurrentiel. Adocia reprend ainsi sans frais la pleine propriété des droits sur BioChaperone® Combo. Le montant de 40 millions de dollars reçu à la signature de l'accord de licence le 26 avril 2018 est acquis et non-remboursable.

2.3 Faits marquants

Au cours du premier semestre 2024, les discussions avec Sanofi ont continué afin de structurer un accord concernant le M1Pram, une combinaison d'insuline prandiale et d'un analogue de l'amyline. Le programme de Phase 3 de BioChaperone® Lispro (insuline ultra-rapide) mené en Chine par le partenaire Tonghua Dongbao se poursuit et prévoit la dernière visite du dernier patient (LPLV) en décembre 2024. Adocia a par ailleurs récupéré l'intégralité des droits sur BioChaperone® Combo (combinaison d'insulines basale et prandiale), à la suite de la décision stratégique de Tonghua Dongbao de mettre fin à ce programme, après réévaluation de ses projets de R&D et en considérant les changements de l'environnement réglementaire et concurrentiel. Les équipes de R&D restent principalement dédiées à l'avancement de la technologie de rupture, AdoShell® Islets (thérapie cellulaire), et la préparation de son entrée en clinique.

M1PRAM

A la suite de l'accord d'exclusivité signé en juillet 2023 entre Sanofi et Adocia, les négociations se poursuivent afin de structurer un partenariat au niveau mondial. L'accord d'exclusivité est toujours en vigueur.

M1Pram est une association fixe d'analogues de l'insuline et de l'amyline qui a pour ambition de répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes.

La préparation du programme clinique de phase 2b aux Etats-Unis, prévoyant l'inclusion de 140 patients ayant un diabète de type 1 et un IMC > 30kg/m², poursuit son cours et les lots cliniques ont été fabriqués.

BIOCHAPERONE® LISPRO – partenariat avec Tonghua Dongbao

BioChaperone® Lispro, actuellement en phase 3, occupe une place importante dans le pipeline de Tonghua Dongbao. L'important programme clinique mené en Chine sur 1500 personnes atteintes de diabète de type 1 ou 2, suit son cours, avec la dernière visite du dernier patient (LPLV) qui est prévue pour le mois de décembre 2024. La réalisation de cette étape déclencherait le processus de paiement des 10 millions de dollars prévu par l'accord de licence conclu entre la Société et Tonghua Dongbao. Cet accord prévoit également le versement de 20 millions de dollars supplémentaires conditionné par l'obtention de la première autorisation de mise sur le marché du BioChaperone® Lispro, ainsi que des redevances à deux chiffres sur les ventes.

ADOSHELL® ISLETS

La plateforme AdoShell®, biomatériau immunoprotecteur pour la thérapie cellulaire, suscite l'intérêt de potentiels partenaires pharmaceutiques avec lesquels des discussions se poursuivent.

Lors du second trimestre 2024, les équipes d'Adocia se sont rendues à plusieurs congrès internationaux afin de présenter nos derniers résultats : l'American Diabetes Association (ADA) à Orlando, et l'European Islet Study Group 2024 (EISG) à Helsinki, l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) à Madrid.

Adocia interagit avec les autorités réglementaires afin de préparer une première étude chez l'homme prévue pour 2025.

ADOCEL®

Conçu pour permettre la délivrance longue durée de peptides, AdoGel® est actuellement à l'étude sur le semaglutide (GLP-1). Les GLP-1, un marché ayant généré en 2023 plus de 37 milliards de dollars de chiffre d'affaires mondial⁶, sont quasi exclusivement formulés pour des injections hebdomadaires. La technologie unique AdoGel® permettrait d'envisager des injections mensuelles, voire trimestrielles. Les résultats précliniques prometteurs obtenus ont été présentés aux congrès de l'American Diabetes Association (ADA) en juin, du Controlled Release Society (CRS) en juillet à Bologne, et à l'European Association for the Study of Diabetes (EASD) en septembre à Madrid.

ADORAL®

Adocia a mis au point une technologie de délivrance orale de peptides, permettant de passer de formes injectables à des formes orales. Ce programme a également été mis en lumière au congrès de l'American Diabetes Association (ADA) avec des résultats précliniques obtenus sur le semaglutide (GLP-1). Le seul GLP-1 commercialisé sous forme orale à ce jour, Rybelsus®, a réalisé 2,7 milliards de vente dans le monde en 2023⁷. La délivrance orale est un facteur clé pour augmenter l'adhésion des patients atteints de diabète et/ou d'obésité.

La technologie AdOral® était à l'étude sur les peptides de deux partenaires pharmaceutiques. Les résultats encourageants obtenus permettent de faire progresser les discussions pour déterminer les prochaines étapes de ces collaborations.

Evènement post-période**BioChaperone® Combo**

Le 10 juillet 2024, Tonghua Dongbao a annoncé⁸ sa décision de mettre fin au programme BioChaperone® Combo après avoir ré-évalué ses projets de R&D et en considérant les récents changements de l'environnement réglementaire et concurrentiel. Adocia reprend ainsi sans frais la pleine propriété des droits sur BioChaperone® Combo, qui avait démontré des résultats positifs lors de trois essais cliniques (CT046, CT047, CT048)⁹.

Le montant de 40 millions de dollars reçu par la Société à la signature de l'accord de licence le 26 avril 2018 est acquis et non-remboursable.

Modification de la Gouvernance d'Adocia

Début juin, Adocia a annoncé la nomination de Mathieu-William Gilbert au poste de Directeur des Opérations. Mathieu-William occupait préalablement des positions de Vice-Présidence et de Direction Générale au sein du laboratoire Novo Nordisk. Il vient renforcer l'équipe de direction d'Adocia dans le cadre du projet de transformation stratégique de la Société. Il supervise ainsi les opérations d'Adocia et contribue à accélérer son développement et sa croissance.

Le mandat de Claudia Mitchell, administratrice indépendante, a pris fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 13 juin 2024. De plus, Katherine Bowdish a démissionné de son mandat

⁶ Source : Global Data, basé sur les ventes consolidées.

⁷ Source : Global Data, basé sur les ventes consolidées.

⁸ Communiqué, 10 juillet 2024, ADOCIA annonce que Tonghua Dongbao met fin à un des deux programmes en partenariat : BioChaperone® Combo

⁹ Communiqué de presse, 23 octobre 2023, ADOCIA et son partenaire Tonghua Dongbao annoncent les résultats positifs de trois essais cliniques sur BioChaperone® Combo

d'administratrice à compter du 16 septembre 2024. Le Conseil d'administration, réuni le 18 septembre 2024, a pris acte de la fin du mandat de Claudia Mitchell et de la démission de Katherine Bowdish. Il remercie chaleureusement Claudia Mitchell et Katherine Bowdish pour leur engagement et leurs contributions, notamment au sein des comités. En remplacement du mandat de Katherine Bowdish, le Conseil d'administration a coopté Valérie Moumdjian en tant qu'administratrice, considérée comme indépendante, et l'a nommée membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération. Sa cooptation en tant qu'administratrice sera soumise à la ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Adocia.

Le Conseil d'administration est désormais composé de 6 membres, 4 hommes et 2 femmes. Parmi ces membres, 4 administrateurs sont indépendants.

2

2.4 Méthodes et principes comptables

2.4.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2024, arrêtés par le conseil d'administration du 18 septembre 2024 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2024 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2023 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 et présentés au paragraphe 4.1.5 du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2024.

Début juillet 2024, la société a reçu l'intégralité de son Crédit Impôt Recherche pour un montant de 3,4 millions d'euros portant ainsi sa trésorerie à près de 13 millions d'euros. En tenant compte de l'utilisation de l'intégralité du solde disponible du PACEO ¹⁰, l'horizon de trésorerie de la société se situe à fin juillet 2025.

Pour étendre cet horizon de trésorerie à 12 mois suivants la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels condensés, et sans nouvelle entrée financière, la Société estime que le montant net des liquidités supplémentaires nécessaires est d'environ 1,5 million d'euros.

Pour cela, la Société envisage les potentielles sources de financement décrites ci-après :

- La Société dispose de 2 partenariats, l'un avec Tonghua Dongbao et l'autre avec Sanofi, qui sont susceptibles de générer des revenus probables sur la période :
 - L'accord d'exclusivité signé avec Sanofi pour M1Pram est une première étape. L'objectif est de signer un accord de partenariat mondial sur le développement, la production et la commercialisation de M1Pram, ce qui permettrait de renforcer significativement la position de trésorerie de la Société ; et
 - Dans le cadre du partenariat conclu avec Tonghua Dongbao (« **THDB** ») sur BioChaperone® Lispro, la Société est éligible à recevoir 30 millions de dollars de paiement d'étape. Le prochain paiement d'étape est lié à la fin de la phase 3 (dernière visite du dernier patient, étape non conditionnée aux résultats obtenus), qui est attendu pour le mois de décembre 2024. Cette étape déclenchera le processus de paiement de 10 millions de dollars prévu par l'accord de licence.
- La Société entend poursuivre le développement de ses autres plateformes technologiques : AdoShell® Islets, AdOral® et AdoGel® pour lesquelles des études de faisabilité sont en cours ou au stade de négociation. L'objectif de ces études est de déboucher sur la signature de partenariat. Sans financement de partenaire, le développement serait soit arrêté soit poursuivi à minima. Des actions de réduction des dépenses opérationnelles de la Société seraient également alors entreprises.

¹⁰ Calculs établis sur la base d'un cours théorique de 7€, appliqué à l'ensemble des actions restant à émettre

En conséquence, au cours des douze prochains mois, la Société a des raisons de penser que d'autres financements supplémentaires (nouveaux partenariats, nouvelles levées de fonds, ...) sont susceptibles d'être obtenus bien que les probabilités dépendent de facteurs indépendants du contrôle de la société.

Le management travaille activement sur l'ensemble de ces sources de financement en parallèle et reste confiant sur ses chances de pouvoir étendre son horizon de trésorerie.

Ainsi, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue.

2.4.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour les états financiers au 30 juin 2024 et pour la période de six mois close le 30 juin 2024 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1^{er} janvier 2024 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2024

- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers* : Classement des actifs en courant ou non courant et Classement des passifs en courant ou non courant – Report de la date d'entrée en vigueur, et *Passifs non courant assortis de clauses restrictives* publiés par l'IASB le 23 janvier 2020, le 15 juillet 2020 et 31 octobre 2022 respectivement ;
- Amendements à IFRS 16 *Contrats de location* : Passif de location dans le cadre d'une cession-bail « leaseback », publié par l'IASB le 22 septembre 2022 ;
- Amendements à IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir : accords de financement avec les fournisseurs*, publié par l'IASB le 25 mai 2023 ;

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par la Société

- Amendements à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité* publiés par l'IASB le 15 août 2023 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Amendements sur la classification et l'évaluation des instruments financiers : amendements à IFRS 9 *Financial instruments* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, publié par l'IASB le 30 mai 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 ; et
- IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, publié par l'IASB le 9 avril 2024 et dont l'application est pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

La Société n'a pas adopté de façon anticipée ces nouvelles normes, amendements de normes et interprétations et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers à la date d'adoption.

Traitement comptable spécifique de la ligne de financement Equity Line (PACEO) avec Vester Finance

Le 21 mars 2024, la Société a signé un contrat d'Equity Line avec Vester Finance permettant à Vester Finance de souscrire, sur une période maximale de 24 mois, au travers de l'exercice de bons de souscription d'actions, jusqu'à 1 700 000 actions (1 BSA pour 1 action) pour un prix d'exercice basé sur le plus petit coût moyen pondéré (CUMP) des 2 derniers jours de bourse incluant une décote de 5%.

Dans la mesure où le prix d'exercice des BSA n'est pas fixe (il est fonction du cours de bourse de la société au moment de l'exercice), ce contrat entre dans le champ d'IFRS 9.

Par ailleurs, le contrat prévoit qu'Adocia a la capacité de modifier les conditions d'exercice, notamment par la fixation d'un prix d'exercice minimum, une fois qu'un montant minimal d'augmentation de capital de 2 millions d'euros aura été atteint.

Ainsi, jusqu'à l'atteinte d'un montant de 2 millions d'euros, l'augmentation de capital est comptabilisée pour son montant brut et la décote de 5% est comptabilisée en charges financières.

Une fois l'atteinte des 2 millions d'euros, Adocia a la capacité de modifier les termes d'exercice et le contrat sort alors du champ d'IFRS 9. Les BSA résiduels sont alors considérés comme des instruments de capitaux propres et sont enregistrés à leur prix d'exercice.

Etant donné que (i) la Société peut résilier ou suspendre cette ligne de financement à tout moment, et sans frais, notamment en augmentant le prix d'exercice minimum et que (ii) Vester Finance s'est engagé à souscrire les actions si les conditions sont remplies, les BSA accordés à Vester Finance non exercés à chaque clôture sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

2

2.4.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2023. Ces hypothèses relèvent notamment d'IFRS 16 (opération de « sale and lease back »), d'IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») et d'IFRS 15 (« Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ») et des IAS 32 & IFRS 9 (traitement des obligations convertibles en actions et du PACEO).

2.4.4 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Adocia détient directement ou indirectement le contrôle. Le contrôle est apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

En mars 2015, la Société a créé une filiale dénommée Adocia Inc. détenue à 100% et consolidée à fin juin 2024 par intégration globale.

En décembre 2023, la Société a créé une filiale dénommée Pramulin Therapeutics, société française, détenue à 100% et consolidée par intégration globale au 30 juin 2024.

Ces filiales sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date de leur création et leurs produits et charges sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de cette même date.

Toutes les transactions entre ces deux filiales et la Société ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les états financiers de la Société sont établis en euros qui est la monnaie de présentation des états consolidés. La monnaie de fonctionnement d'Adocia inc. est le dollar américain tandis que la monnaie de fonctionnement de Pramulin Therapeutics est l'euro.

Les états financiers en devises sont convertis dans les comptes consolidés. Les postes du bilan sont convertis au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice ; les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

2.5 Notes aux états financiers consolidés semestriels

2

NOTE 1	Immobilisations corporelles et financières
NOTE 2	Compléments d'information relatifs aux impôts différés
NOTE 3	Autres actifs courants
NOTE 4	Classement et juste valeur des actifs financiers
NOTE 5	Capitaux propres
NOTE 6	Dettes financières
NOTE 7	Provisions
NOTE 8	Fournisseurs et autres passifs courants
NOTE 9	Résultat opérationnel
NOTE 10	Chiffre d'affaires
NOTE 11	Autres revenus
NOTE 12	Autres achats et charges externes
NOTE 13	Charges de personnel
NOTE 14	Amortissements et pertes de valeur
NOTE 15	Résultat financier
NOTE 16	Résultat par action
NOTE 17	Parties liées et rémunération des mandataires sociaux
NOTE 18	Engagements hors bilan

NOTE 1 Immobilisations corporelles et financières**Immobilisations corporelles**

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisition / Dotation	Cession / Reprise	30/06/2024
Terrain	(0)			(0)
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	2 823	213		3 036
Matériel de laboratoire	3 739	84	(31)	3 792
Agencement et installations	778	28	0	806
Mobilier Matériel de bureau	1 713	64	0	1 777
VALEUR COMPTABLE BRUTE	9 053	389	(31)	9 411
Terrain	0			0
Construction (droit utilisation IFRS 16 lease back)	364	127		491
Matériel de laboratoire	3 580	55	(31)	3 604
Agencement et installations	334	38	0	372
Mobilier Matériel de bureau	1 607	31		1 638
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION	5 885	250	(31)	6 105
VALEUR COMPTABLE NETTE	3 168	139	0	3 306

Les immobilisations corporelles nettes sont relativement stables entre décembre 2023 et juin 2024.

Pour mémoire, la ligne Construction correspond au droit d'utilisation, comptabilisé en application d'IFRS 16, représentatif de la quote-part de la valeur du bien dont Adocia conserve le contrôle à travers son contrat de location des locaux de son siège social. Ce droit d'utilisation est réévalué à chaque revalorisation du loyer et est amorti au prorata temporis sur la durée du contrat (12 ans).

Immobilisations financières

Les actifs financiers s'élèvent à 1,5 million d'euros au 30 juin 2024, stables par rapport au 31 décembre 2023. Le poste se compose essentiellement des garanties apportées dans le cadre de l'opération de cession-bail (caution de 3 mois de loyer et dépôt de garantie à première demande pour un montant total de 1,3 million d'euros).

NOTE 2 Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, aucun actif d'impôt différé relatif à ces déficits n'a été reconnu.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2023 s'élève à 215 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps.

NOTE 3 Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Crédit d'impôt recherche	4 824	3 379
Créances de TVA	2 360	2 627
Fournisseurs débiteurs	107	140
Charges constatées d'avance	659	774
Divers	20	87
VALEUR NETTE TOTALE	7 970	7 007

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Elle comptabilise ainsi en créance en fin de période le montant du crédit d'impôt calculé sur les dépenses éligibles de la période en cours. La créance de 4,8 millions d'euros au 30 juin 2024, correspond au CIR à recevoir au titre de 2023 (3,4 millions d'euros) ainsi que l'estimation du CIR à recevoir au titre du premier semestre 2024 (1,4 million d'euros). A noter que le CIR 2023, d'un montant de 3,4 millions d'euros, a été entièrement encaissé sur le mois de juillet 2024.

Le montant de créances de TVA inclut, comme au 31 décembre 2023, 2 millions d'euros relatifs à l'option exclusive accordée à Sanofi en juillet 2023 pour un montant hors taxes de 10 millions d'euros et portée au passif en « autres dettes » pour son montant TTC de 12 millions.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

Le poste « Divers » comprend les créances sociales et autres créanciers divers.

Note 4 Classement et juste valeur des actifs financiers

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie ou les équivalents de trésorerie, composés de dépôts à terme de moins de 3 mois : ils constituent ainsi des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

Note 5 Capitaux propres**Capital social**

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré. La Société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité.

Suite à l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société depuis le 30 juin 2022.

	Nombre d'actions (*)	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - cat. A	dont actions de préférence - cat. B	Nominal (Euros)
Au 30 Juin 2022	8 124 022	8 124 022	0	0	812 402
07/07/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	2 820	2 820	-	-	282
20/07/2022 - Emission d'actions gratuites	2 900	2 900	-	-	290
08/08/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	51 948	51 948	-	-	5 195
11/08/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	75 567	75 567	-	-	7 557
08/09/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	48 077	48 077	-	-	4 808
22/09/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	15 424	15 424	-	-	1 542
25/09/2022 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400	-	-	140
26/09/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	18 127	18 127	-	-	1 813
27/09/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	19 048	19 048	-	-	1 905
29/09/2022 - Emission d'actions gratuites	225	225	-	-	23
06/10/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	103 806	103 806	-	-	10 381
19/10/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	88 816	88 816	-	-	8 882
05/12/2022 - Emission d'actions gratuites	1 675	1 675	-	-	168
10/12/2022 - Emission d'actions gratuites	1 275	1 275	-	-	128
16/12/2022 - Emission d'actions gratuites	1 200	1 200	-	-	120
17/12/2022 - Emission d'actions gratuites	6 425	6 425	-	-	643
17/12/2022 - Emission d'actions gratuites	1 200	1 200	-	-	120
29/12/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	88 561	88 561	-	-	8 856
29/12/2022 - Emission d'actions suite conversion OCA	73 801	73 801	-	-	7 380
02/01/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	203 390	203 390	-	-	20 339
03/02/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	9 464	9 464	-	-	946
12/03/2023 - Emission d'actions gratuites	900	900	-	-	90
28/03/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	14 815	14 815	-	-	1 482
06/04/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	15 565	15 565	-	-	1 557
02/05/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	9 302	9 302	-	-	930
04/05/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	37 210	37 210	-	-	3 721
08/05/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	348 838	348 838	-	-	34 884
16/05/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	136 364	136 364	-	-	13 636
26/05/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	246 575	246 575	-	-	24 658
06/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	340 694	340 694	-	-	34 069
07/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	65 573	65 573	-	-	6 557
20/07/2023 - Emission d'actions gratuites	2 900	2 900	-	-	290

26/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	196 703	196 703	-	-	19 670
26/07/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1023)	28 672	28 672	-	-	2 867
25/07/2023 - Augmentation de capital via placement privé	1 101 320	1 101 320	-	-	110 132
01/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	287 620	287 620	-	-	28 762
14/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	264 770	264 770	-	-	26 477
16/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	347 400	347 400	-	-	34 740
18/08/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA1124)	336 914	336 914	-	-	33 691
29/08/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
30/08/2023 - Emission d'actions gratuites	3 800	3 800	-	-	380
31/08/2023 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800	-	-	280
01/09/2023 - Emission d'actions suite conversion OCA (OCA0725)	252 470	252 470	-	-	25 247
08/09/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
20/09/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	204 919	204 919	-	-	20 492
29/09/2023 - Emission d'actions gratuites	225	225	-	-	23
02/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	102 460	102 460	-	-	10 246
06/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	10 000	10 000	-	-	1 000
09/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	163 935	163 935	-	-	16 394
24/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	10 000	10 000	-	-	1 000
26/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	40 979	40 979	-	-	4 098
26/10/2023 - Emission d'actions suite conversion BSA	122 950	122 950	-	-	12 295
06/11/2023 - Exercice de BSPCE	14 000	14 000	-	-	1 400
05/12/2023 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800	-	-	280
06/12/2023 - Exercice de BSPCE	5 600	5 600	-	-	560
12/12/2023 - Exercice de BSPCE	8 400	8 400	-	-	840
10/12/2023 - Emission d'actions gratuites	1 175	1 175	-	-	118
14/12/2023 - Emission d'actions gratuites	8 198	8 198	-	-	820
16/12/2023 - Emission d'actions gratuites	1 100	1 100	-	-	110
17/12/2023 - Emission d'actions gratuites	2 975	2 975	-	-	298
12/03/2024 - Emission d'actions gratuites	900	900	-	-	90
25/03/2024 - Augmentation de capital via placement privé	207 683	207 683	-	-	20 768
09/04/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	100 000	100 000	-	-	10 000
26/04/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	25 000	25 000	-	-	2 500
29/04/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	25 000	25 000	-	-	2 500
03/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	30 000	30 000	-	-	3 000
08/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	50 000	50 000	-	-	5 000
14/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	13 000	13 000	-	-	1 300
15/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	80 000	80 000	-	-	8 000
23/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	20 000	20 000	-	-	2 000
28/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	30 000	30 000	-	-	3 000
29/05/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	60 000	60 000	-	-	6 000
04/06/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	37 000	37 000	-	-	3 700
19/06/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	10 000	10 000	-	-	1 000
20/06/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	25 000	25 000	-	-	2 500

26/06/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	40 000	40 000	-	-	4 000
27/06/2024 - Emission d'actions suite conversion BSA PACEO	200 000	200 000	-	-	20 000
Au 30 JUIN 2024	15 043 513	15 043 513	0	0	1 504 352

L'augmentation de 8,0 millions d'euros des lignes de capital et primes au cours du premier semestre 2024 provient des opérations suivantes :

- Augmentation de capital en mars 2024 pour 2 millions d'euros souscrite par Gérard et Olivier Soula, un membre de la Direction et Vester Finance ;
- Exercice de 745 000 BSA de la ligne de financement en fonds propres mise en place en mars 2024 avec Vester Finance, soit 44% de la ligne totale, pour un total de 6 millions d'euros.

Augmentation de capital

Le 21 mars 2024, la société a annoncé avoir réalisé une levée de fonds de 2 millions d'euros auprès de Gérard et Olivier Soula et un membre de la direction (pour 1 million) ainsi que Vester Finance (pour 1 million). Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 207 683 actions souscrites à un prix de 9.63€, correspondant à la moyenne des cours pondérée par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant la fixation de leur prix d'émission, sans décote.

Bons de souscription d'actions, BSPCE et obligations convertibles

Des options sur actions ont été attribuées (i) à certains salariés et dirigeants sous forme de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») et sous forme de stock-options (« SO ») (ii) à certains administrateurs indépendants du conseil d'administration sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA ») (iii) à des consultants scientifiques sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA ») (iv) à la société IPF dans le cadre du financement obligataire émis en octobre 2019 et dans le cadre du réaménagement de la dette en juillet 2020.

Les principales caractéristiques de ces plans de rémunération en actions sont détaillées dans le paragraphe 4.1.5.4 note 9 du document d'enregistrement universel 2023.

L'ensemble des **BSA IPF** ont été exercés sur le second semestre 2023.

L'ensemble des **obligations convertibles** comptabilisées en dettes financières au 30 juin 2023 (OC1023 & OC1124) et souscrites auprès de Vester Finance ont été converties en actions sur le second semestre 2023. Les OC 0725 émises en juillet 2023 ont également été intégralement converties en septembre 2023.

Les **BSA administrateurs** ont été souscrits à un prix correspondant à leur juste valeur.

Ligne de financement en fonds propres (PACEO)

Le 21 mars 2024, la Société a mis en place une nouvelle ligne de financement en fonds propres, sous la forme d'un PACEO, avec Vester Finance. Au titre de cette ligne de financement, Vester peut souscrire, à sa propre initiative, au travers l'exercice de bons de souscription d'actions, un nombre maximum de 1 700 000 actions de la société sur une période maximale de 24 mois. La Société s'est engagée sur une utilisation minimale de la ligne de financement à hauteur de 2 millions d'euros, au-delà de laquelle la Société aura la possibilité de suspendre ou de mettre fin à cette ligne, à tout moment et sans frais, notamment par la fixation d'un prix minimum. Les actions sont émises sur la base d'une moyenne des cours de bourses précédent chaque émission, diminué d'une décote de 5%, conformément aux règles de prix et de plafond fixées par l'Assemblée Générale.

Le traitement comptable de cette ligne de financement est décrit en section 2.4.2.

Au 30 juin 2024, Vester Finance a exercé un nombre total de 745 000 BSA dans le cadre de ce PACEO générant ainsi le même nombre d'actions, soit 44% de la totalité de la ligne de financement. Le nombre de BSA restants à exercer au 30 juin 2024 se monte à 955 000.

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des plans de paiement donnant droit à des options sur actions :

Nature du plan	Bénéficiaires	Conditions de performance	Période d'acquisition des options	Prix d'exercice (*) (euros)
BSPCE 2013 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSPCE 2013 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSA 2013	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 1er janvier 2016	5,88
BSPCE 2014 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	34,99
BSPCE 2014 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	34,99
BSPCE 2014	Salariés et Dirigeants	Oui	dès réalisation des conditions de performance	34,99
SO 2015 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	55,64
SO 2015 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	71,12
BSPCE 2015	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	74,60
BSPCE 2016	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	61,73
BSA 2017	Consultant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	20,65
SO 2017 N°1	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	18,00
SO 2017 N°2	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2021	19,00
BSPCE 2017	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	16,00
SO 2018	Salariés	Non	jusqu'au 2 mai 2022	17,00
BSA IPF 2019 - Tranche A	IPF Partners	Non	immédiate au 11 octobre 2019	8,57
BSA IPF 2019 - Tranche B	IPF Partners	Non	immédiate au 10 décembre 2019	8,57
SO 2019	Salariés	Non	jusqu'au 10 décembre 2021	8,00
BSA IPF 2020	IPF Partners	Non	immédiate au 20 juillet 2020	7,70
BSA 2021	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 19 mai 2024	8,93
OCA 2021	Vester Finance	Non	immédiate au 26 octobre 2021	0,12
OCA 2022	Vester Finance	Non	immédiate au 30 novembre 2022	0,33
OCA 2023	Vester Finance	Non	immédiate au 25 juillet 2023	0,28
BSA 2023 N°1	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 14 décembre 2025	3,62
BSA 2023 N°2	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 14 décembre 2023	8,39
PACEO 2024 - Tranche 1	Vester Finance	Non	immédiate au 21 mars 2024	9,10
BSA 2024	Administrateurs indépendants	Non	immédiate au 23 avril 2024	8,91
PACEO 2024 - Tranche 2	Vester Finance	Non	immédiate au 21 mars 2024	9,10

(*) prix d'exercice à la date de signature du contrat.

Les quantités d'options attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature du plan	Options émises	Options caduques	Options exercées	Options exerçables	Options non exerçables	Valorisation initiale (en milliers d'euros)
----------------	----------------	------------------	------------------	--------------------	------------------------	---

Etats financiers semestriels condensés

BSPCE 2013 N°1	28 000	6 300	21 700			107
BSPCE 2013 N°2	22 400	2 100	20 300			85
BSA 2013	20 000		20 000			69
BSPCE 2014 N°1	14 000	14 000				429
BSPCE 2014 N°2	5 600	5 600				172
BSPCE 2014	100 000	100 000				3 063
SO 2015 N°1	20 000	20 000				732
SO 2015 N°2	4 000	4 000				201
BSPCE 2015	40 000	40 000				2 220
BSPCE 2016	40 000	40 000				1 238
BSA 2017	40 000	25 000		15 000		307
SO 2017 N°1	13 000	13 000				375
SO 2017 N°2	40 000	39 909	91			375
BSPCE 2017	150 000	100 000		50 000		579
SO 2018	23 000	23 000				217
BSA IPF 2019 - Tranche A (*)	131 271		131 271			478
BSA IPF 2019 - Tranche B (*)	131 271		131 271			442
SO 2019	2 000	2 000				8
BSA IPF 2020 (*)	35 005		35 005			128
BSA 2021	10 215			10 215		91
OCA 2021 - 6 568 422 obligations émises	1 502 007		1 502 007			6 322
OCA 2022 - 6 568 422 obligations émises	2 049 968		2 049 968			6 584
OCA 2023 - 566 539 obligations émises	1 152 260		1 152 260			5 665
BSA 2023 N°1	4 500			1 500	3 000	16
BSA 2023 N°2	9 000			9 000		76
PACEO 2024 - Tranche 1	547 740		547 740			ND
BSA 2024	7 200			7 200		64
PACEO 2024 - Tranche 2	1 152 260		197 260	955 000		ND
TOTAL au 30 juin 2024	7 294 697	434 909	5 611 613	1 047 915	3 000	30 042

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés et/ou dirigeants de la Société depuis 2008. Les quantités attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nom du plan	Attributions initiales	Attributions caduques	Attributions définitives	Attributions en cours
Plan 2008 N°1	42 000	2 100	39 900	
Plan 2008 N°2	5 600		5 600	
Plan 2009	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	

Plan 2015 N°1 - 10 ans	39 150	2 860	36 290	
Plan 2015 N°2.1	5 000		5 000	
Plan 2015 N°2.2	12 600	1 800	10 800	
Plan 2015 Dirigeant	5 000		5 000	
Plan 2016 Dirigeant	20 000	8 000	12 000	
Plan 2016 N°2	40 000	3 525	36 475	
Plan 2017	9 500	900	8 600	
Plan 2018 N°1	2 700	1 350	1 350	
Plan 2018 N°2	19 050	2 290	16 760	
Plan 2018 N°3	5 600	2 800	2 800	
Plan 2018 N°4	5 600		5 600	
Plan 2018 N°5	11 600	1 900	9 700	
Plan 2019 N°1	3 600	2 700	900	
Plan 2019 N°2	33 300	3 850	29 450	
Plan 2019 N°3	7 300	1 525	5 775	
Plan 2020 N°1	9 600	6 000	3 600	
Plan 2020 N°2	11 600		8 700	2 900
Plan 2020 N°3	2 700	1 350	1 125	225
Plan 2020 N°4	4 800	1 325	3 150	325
Plan 2020 N°5	22 000	3 120	15 075	3 805
Plan 2021 N°1	5 700	1 400	2 300	2 000
Plan 2022 N°1	6 200	2 825	1 348	2 027
Plan 2022 N°2	5 000	900	4 100	
Plan 2022 N°3	16 400		2 750	13 650
Plan 2023 N°1	1 800			1 800
Plan 2024 N°1	1 000			1 000
Plan 2024 N°2	169 200	1 900		167 300
Plan 2024 N°3	26 000			26 000
TOTAL	566 400	54 420	290 948	221 032

2

Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

<i>En nombre d'actions</i>	Exercice 2024 (6 mois)	Exercice 2023
Attributions en cours au 1er janvier	28 307	53 875
Nouvelles attributions	196 200	1 800
Attributions devenues définitives	900	21 273
Attributions devenues caduques	2 575	6 095
Attributions en fin de période	221 032	28 307

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,2 million d'euros sur le premier semestre 2024.

Dividendes

Il n'y a eu aucune décision de distribution de dividendes au cours du premier semestre 2024.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Adocia a conclu un contrat de liquidité avec Kepler Capital Market le 19 mai 2014 suite à la résiliation d'un précédent contrat confié à DSF Markets. Adocia a alloué à ce nouveau contrat 15 026 titres Adocia et 300 000 euros en espèces.

Conformément aux termes du contrat de liquidité, la Société a décidé le 10 février 2015 de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à ce contrat à hauteur d'un montant de 700 000 euros. Les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A ont été augmentés de 200 000 euros le 10 septembre 2015, puis de 250 000 euros le 12 février 2018.

Au cours du premier semestre 2024, le programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre du contrat de liquidité répondant à l'objectif d'animation et de liquidité des titres de la Société.

Au 30 juin 2024, la Société détenait dans le cadre de ce contrat 10 329 actions ainsi que 208 460,92 euros au crédit du compte de liquidité.

Note 6 Dettes financières

Au 30 juin 2024, les dettes financières se montent à 13,3 millions d'euros. Elles comprennent les prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un montant de 5,7 millions d'euros ainsi que la dette IFRS 16 relative au contrat de location du siège pour 7,5 millions d'euros.

PGE

La dette de PGE reste stable par rapport au 31 décembre 2023.

En août 2020, Adocia a obtenu un prêt de 7 millions d'euros souscrit auprès de BNP, HSBC, LCL et Bpifrance sous forme d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) qui prévoyait des remboursements dès la deuxième année et jusqu'en août 2026. Après avoir opté pour un premier différé d'un an en juin 2021, Adocia a signé avec ses prêteurs un accord pour un deuxième différé de 12 mois en août 2023 afin de rééchelonner les remboursements tout en conservant une maturité inchangée à fin août 2026. Les remboursements ont ainsi repris en août 2024.

Dettes locative – IFRS 16

Conformément à IFRS 16, une dette locative de 7,5 millions d'euros a été comptabilisée dans le cadre de l'opération de « Sale and Lease Back » réalisée en mars 2022. Cette dette correspond à l'actualisation sur 12 ans des loyers prévus au contrat en adoptant un taux d'actualisation de 10%. Au 30 juin 2024, le capital restant dû s'élève à 7,3 millions et les intérêts courus à payer au titre de la période s'élèvent à 0,2 million d'euros soit une dette totale de 7,5 millions d'euros. L'augmentation de cette dette au 30 juin 2024 est liée à la réévaluation de 0.4 million suite à la hausse du loyer partiellement compensée par le remboursement théorique de la dette de 0,2 million.

A fin juin 2024, la classification en courant et non courant est la suivante :

En milliers d'euros	Courant	Non courant	Total 30/06/2024	Total au 31/12/2023
PGE	2 498	3 245	5 743	5 748
Autres dettes financières (dette IFRS 16)	645	6 878	7 522	7 341
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 142	10 123	13 265	13 089

Note 7 Provisions

En milliers d'euros	Avantages au personnel	Autres provisions LT	Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	TOTAL
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2023	790	0	0	790
Dotations	57			57
Reprise avec utilisation	(117)		(0)	(117)
Reprises sans utilisation				0
VALEUR AU 30 JUIN 2024	729	0	0	729

Les provisions sont constituées principalement de la provision pour indemnités de départ à la retraite. Elle a été estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176.

Passifs éventuels

La Société a été assignée au fond devant le Tribunal de Commerce, en date du 13 mars 2024, par la société OneHealth Partners (société de conseil financier), cette dernière réclamant le paiement d'une commission de succès (pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros) sur le fondement d'un contrat d'accompagnement aux fins de restructuration de sa dette.

Aucune provision n'a été constatée, la Société estimant que les conditions de versement de cette commission n'ont pas été remplies et que la demande de OneHealth Partners est infondée.

Note 8 Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs	2 891	3 974
Comptes auxiliaires fournisseurs	1 276	2 464
Factures non parvenues	1 615	1 510
Autres passifs courants	14 473	14 017
Dettes fiscales et sociales	2 236	1 923
Autres dettes	12 237	12 093
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS D'EXPLOITATION	17 364	17 991

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an et concerne des dépenses courantes.

Le poste « fournisseurs » s'élève à 2,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette diminution s'explique par une activité concentrée en fin d'année 2023, qui s'est régularisée en 2024.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend les rémunérations dues, les dettes auprès des organismes sociaux et autres dettes fiscales et sociales. Il s'élève à 2,2 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 1,9 million d'euros au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par le provisionnement à fin juin 2024 de dettes sociales payées habituellement en décembre.

Le poste « autres dettes » inclut, comme au 31 décembre 2023, le droit d'option accordé à Sanofi pour négocier un accord global sur M1Pram pour 12 millions d'euros TTC reçu en juillet 2023.

Les passifs courants d'exploitation s'élèvent à 17,4 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 18,0 millions par rapport au 31 décembre 2023.

Note 9 Résultat opérationnel

En milliers d'euros	Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits opérationnels		1 445	3 901
Contrats de recherche et revenus de licences	10	0	1 627
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	11	1 445	2 274
Charges opérationnelles		(9 719)	(11 199)
Achats consommés		(437)	(412)
Charges de personnel	13	(4 414)	(4 763)
Charges externes	12	(4 459)	(5 689)
Impôts et taxes		(120)	(96)
Dotations aux amortissements & provisions	14	(288)	(238)
Autres produits et charges opérationnels courants		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(8 274)	(7 298)
Autres produits et charges opérationnels non courants		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(8 274)	(7 298)

Répartition des charges par destination :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(7 072)	(8 565)
Frais généraux	(2 646)	(2 634)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 719)	(11 199)

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Achats consommés	(437)	(412)
Charges de personnel	(4 262)	(4 709)
Paievements en actions	(152)	(54)
Charges externes	(4 459)	(5 689)
Impôts et taxes	(120)	(96)
Dotations aux amortissements et provisions	(288)	(238)
CHARGES OPERATIONNELLES	(9 719)	(11 199)

Note 10 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Contrat de recherche et de collaboration	0	161
Revenues des licences	0	1 466
CHIFFRE D'AFFAIRES	0	1 627

La Société n'a pas comptabilisé de chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'année.

Le chiffre d'affaires reconnu sur le premier semestre de l'année 2023 de 1,6 million d'euros reflète principalement les dernières prestations fournies par les équipes d'Adocia dans le cadre de la collaboration signée avec THDB sur le projet BioChaperone® Combo pour la conduite de trois études cliniques en Europe. Il intègre également 0,5 million d'euros de revenus liés aux études de faisabilité réalisées sur AdOral®.

2

Note 11 Autres revenus

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Crédit d'impôt recherche	1 445	1 754
Autres	0	520
AUTRES REVENUS	1 445	2 274

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 1,4 million d'euros au 30 juin 2024, comparé à 1,8 million d'euros au 30 juin 2023, en lien avec la diminution des charges opérationnelles sur le premier semestre 2024. En 2023, les autres revenus comprenaient l'abandon de créance de 0,5 million d'euros de Bpifrance sur le programme Hinsbet initié en 2012 et abandonné.

Note 12 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 30 juin 2024, en baisse de 1,2 millions d'euros par rapport à la même période en 2023. Cette diminution est principalement liée à la fin des développements cliniques réalisés sur BC Combo dans le cadre de la collaboration avec THDB et à une baisse des honoraires.

Note 13 Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Salaires et indemnités	2 947	3 345
Charges sociales	1 315	1 364
Paiements fondés sur les actions	152	54
CHARGES DE PERSONNEL	4 414	4 763

	30/06/2024	30/06/2023
Techniciens	32	46
Cadres	47	54

EFFECTIF TOTAL	79	100
-----------------------	-----------	------------

Au 30 juin 2024, la Société comptait 34 chercheurs titulaires d'un doctorat en science, médecine ou pharmacie soit 43% de l'effectif total. Près de 75% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Les charges de personnel, hors paiements fondés sur les actions, se sont élevées à 4,3 millions d'euros au 30 juin 2024, en baisse de 9% par rapport au 30 juin 2023. Cette diminution reflète la baisse des effectifs qui sont passés de 97 Equivalents Temps Plein (ETP) à fin juin 2023 à 76 ETP au 30 juin 2024, partiellement compensée par une augmentation générale des salaires de 4% sur 2024.

Note 14 Amortissements et pertes de valeur

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Amortissements et Provisions sur immobilisations	254	228
Dotations immobilisations corporelles	124	124
Dotations immobilisations incorporelles	2	13
Dotations immobilisations crédit-bail	0	0
Dotations immobilisations lease back	128	91
Dotations / Reprises aux Amortissements et Provisions	35	10
Provisions pour risques et charges (dotations)	15	7
Provisions pour risques et charges (reprise)	0	(8)
Provisions sur actif circulant (dotations)	20	12
Provisions sur actif circulant (reprise)	0	0
AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	288	238

Note 15 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Coût de l'endettement financier net	(698)	(2 010)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	61
Intérêts calculés sur emprunts et avances conditionnées	(698)	(1 393)
Réévaluation de la juste valeur des OCA 1023	0	(4)
Réévaluation de la juste valeur des OCA 1124	0	(565)
Réévaluation de la juste valeur des BSA IPF	0	(109)
Perte et gains de change	28	(79)
Autres produits et charges financières	(2)	(3)
RESULTAT FINANCIER	(672)	(2 092)

L'amélioration du résultat financier qui passe d'une perte de 2,1 millions au 30 juin 2023 à une perte de 0,6 million d'euros au 30 juin 2024 provient de la baisse importante des dettes financières à fin juin 2024 par rapport au 30 juin 2023. En effet, au premier semestre 2023, le résultat financier avait ainsi été impacté par :

- la revalorisation à la juste valeur des OC (OC1023 & OC1124), emprunts obligataires contactés auprès de Vester Finance et totalement convertis sur le deuxième semestre 2023 ;

- la revalorisation à la juste valeur des BSA accordés à IPF Partners et totalement exercés sur le second semestre 2023 ;
- la charge d'intérêts sur l'emprunt IPF Partners, emprunt intégralement remboursé en juillet 2023 ;
- l'impact des charges calculées sur la dette de loyer IFRS 16.

Sur le premier semestre 2024, le résultat financier est principalement constitué de l'impact des charges calculées sur la dette de loyer IFRS 16.

L'ensemble de ces emprunts et instruments de dettes sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 en note 9 Capitaux propres et note 10 Dettes financières.

Note 16 Résultat par action

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
RESULTAT NET CONSOLIDE (En milliers d'euros)	(8 945)	(9 392)
Nombre moyen d'actions	14 342 964	9 149 175
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION (en euros)	(0,62)	(1,03)
RESULTAT NET (PERTE) PAR ACTION PLEINEMENT DILUE (en euros)	(0,62)	(1,03)

Note 17 Parties liées et rémunérations des mandataires sociaux

Les principales parties liées sont les principaux dirigeants de la Société, ainsi que ses administrateurs.

Les rémunérations versées aux parties liées sont décrites dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Avantage court terme	319	463
Avantages postérieurs à l'emploi	0	132
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paievements fondés sur des actions	38	0
TOTAL REMUNERATIONS VERSEES AUX PARTIES LIEES	357	595

Note 18 Engagements hors bilan

Engagement liée à la ligne de financement en fonds propres (PACEO) avec Vester Finance

Le 21 mars 2024, la Société a signé une ligne de financement en fonds propres (PACEO) avec Vester Finance qui, agissant en tant que souscripteur de cette facilité, s'est engagé à souscrire, si les conditions sont remplies, un maximum de 1 700 000 actions sur une durée maximale de 24 mois.

Au 30 juin 2024, 745 000 actions ont été émises au cours moyen de 8,08€, soit 44% de la ligne totale. Le nombre de BSA restants à émettre se monte à 955 000 BSA au 30 juin 2024.

Les actions, si elles sont émises, le seront sur la base du cours quotidien moyen pondéré par les volumes le plus bas des deux jours de bourse précédant chaque émission, moins une décote maximale de 5%.

3



Chapitre 3

3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2024	40
---	---	----

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

3

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

AGILI(3F)
69, boulevard des Canuts
69004 Lyon
S.A.S. au capital de € 324 300
840 062 442 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Adocia, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4.1 « Base de préparation des états financiers » des comptes consolidés semestriels condensés qui expose les éléments qui sous-tendent la continuité d'exploitation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Lyon, le 19 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

AGILI(3F)

ERNST & YOUNG et Autres

Cédric Desachy

Sylvain Lauria

3

4
F



Chapitre 4

4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION 45

4

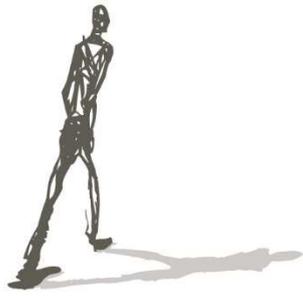
4 Attestation du responsable de l'information

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé arrêtés au 30 juin 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Adocia, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

4

Le 19 septembre 2024

Olivier Soula
Directeur Général



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere

115 avenue Lacassagne
69 003 Lyon – FRANCE

Tél. +33 4 72 610 610

Fax. +33 4 72 363 967

www.adocia.com

